

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 9 du mardi 25 octobre 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Néant.

Absent(s) excusé(s) : RIBES Bénédicte.

Absent(s) : MONIÉ Florian.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de BELFIORE Mauricette à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1 - Approbation du PV du conseil du 29 septembre 2022 – Présentation Serge Marret.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le Procès-verbal du conseil du 29 septembre 2022.

2- Aménagement place de la République et cœur village – Demande de subventions – Présentation Serge Marret

Le maire rappelle que les dossiers de demande de subventions doivent être déposés avant le 31 octobre 2022 auprès du Département et de l'Etat. L'étude financière et les propositions de réhabilitation ont été menées en partenariat avec le CAUE et l'ADT. L'ADT a chiffré tout ce qui est aérien. Les réseaux d'eau et d'assainissement ne sont pas encore comptabilisés. Comme convenu avec M. Bénazet du Conseil départemental et M. Raymond, directeur général des services de la CCRLCM, la commune présentera le projet « Tourouzelle, construisons demain » avec les différentes tranches de travaux et le plan de financement global. (Voir tableau ci-dessous)

Financeurs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Total
Nature des travaux	Etudes préalables Transfert aménagement du bureau de poste Démolitions Secteur 1	Aménagement Secteur 1 Place de la République et Placette	Aménagement Secteur 2 Rue Emile Zola et Place du Château	Aménagement Secteur 3 Place d'Occitanie	Aménagement Secteur 4 Rue de l'Eglise Rue Violet le Duc Rue des Templiers	Aménagement Secteur 5 Rue Marcelin Albert	
Montant total HT en €	341 000	481 250	340 400	58 500	280 000	141 250	1 642 400
Etat	124 400	144 375	102 120	17 550	84 000	42 375	514 420
Département	108 850	144 375	102 120	17 550	84 000	42 375	499 270
La Poste	15 000						15 000
Communauté de Communes (CCRLCM)	-	38 500	11 500				50 000
Commune de Tourouzelle (autofinancement et emprunt)	92 750	154 000	124 660	23 400	112 000	56 500	563 310
Total	341 000	481 250	340 400	58 500	280 000	141 250	1 642 000

A noter que la tranche 3 devra être achevée au plus tard fin 2025/ début 2026 par rapport à la subvention de la CCRLCM.

La délibération relative à la demande de subvention pour 2023, tranche n°1, est adoptée à l'unanimité.

3 – Projet Urbain Partenarial ORTEGA, chemin de Périé - Présentation Serge Marret.

La convention de PUP Ortega est signée par les 2 parties. Cette convention engage la commune à réaliser les travaux d'extension des réseaux publics AEP et de la collecte des eaux usées. En contrepartie, les époux Ortega s'engagent à rembourser une fraction des travaux d'un montant de 35 796.13 €. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année et s'achever au plus tard le 1^{er} Mars 2023.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la convention PUP Ortega.

4 – Admission créances éteintes BP Commune et Eau – Présentation Patrick Célerier.

Vu son niveau de surendettement, le Trésor Public nous suggère d'abandonner les créances de Mme Guermazi qui s'élèvent à 3 893.64 € comprenant des impayés de loyer et de factures d'eau.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision d'abandonner les créances de Mme Guermazi.

5 – Remplacement d'un agent en maladie – Présentation Patrick Célerier

L'arrêt maladie de l'employé municipal Jérôme Deswaerte est prolongé jusqu'au 5 décembre 2022 date à laquelle il devra subir une intervention chirurgicale.

Le conseil municipal envisage un remplacement de 6 mois.

6 – Recrutement d'un policier municipal intercommunal – Présentation Patrick Célerier.

Après la disparition subite de David Belles, un policier municipal sera recruté avec le partenariat des communes d'Escales et de Castelnaud d'Aude, une demande sera effectuée à la commune d'Homps.

La police municipale de Lézignan-Corbières pourrait étendre aussi ses patrouilles jusqu'à Tourouzelle, à étudier.

Le conseil municipal valide le recrutement d'un policier municipal.

7 – Location du logement du 1^{er} étage de l'école – Prolongation du bail à Mme Yuliia Dyrda, Ukrainienne réfugiée – Présentation Patrick Célerier.

Le conseil municipal valide la prolongation à titre gratuit d'un bail de 6 mois à Mme Dyrda.

8 – Mise en place d'une collecte des encombrants – Présentation Serge Marret.

Une collecte gratuite à titre expérimental des encombrants sera mise en place, une fois par mois, à compter de janvier 2023. Par encombrant, il convient d'entendre tout déchet destiné à rejoindre les bennes encombrants, meubles, bois, ferraille et électroménager d'une déchetterie COVALDEM (Puichéric par exemple). Ce service sera rendu sur inscription préalable en mairie. La personne souhaitant utiliser ce service sera invitée à être présente chez elle au moment de l'enlèvement. Il sera interdit de sortir les encombrants sur les devant de porte ou trottoirs. Tout autre apport, déchets verts ou autres, vêtements, chaussures, verres, cartons sera prohibé. Afin de vérifier la nature de ces apports, un conseiller municipal accompagnera l'agent chargé de cette collecte.

Ces dispositions sont prises afin d'éviter la situation que l'on a connue jusqu'à la fin des années 2010 au cours de laquelle des déchets de toute sorte étaient collectés ou stockés sur les trottoirs plusieurs heures voire jours avant le passage du camion collecteur.

Questions et informations diverses :

1 – Projet éolien – Présentation Serge Marret.

Ce projet éolien est porté par les caves coopératives de Tourouzelle-Escales, Montbrun et Lézignan-Corbières. Le conseil municipal envisage de répondre au questionnaire de concertation et de l'adresser aussi à la population via Panneau Pocket.

L'installation de 5 éoliennes est prévue. Après une étude d'impact sur l'environnement, le Préfet prendra sa décision.

2 – Vente de la parcelle A.149 rue Viollet le Duc Place d'Occitanie – Présentation Patrick Célerier.

Le conseil municipal décide de mettre en vente ce bâtiment en ruine d'environ 32 m². La mise à prix est à 5 000 €.

Des éléments sur la vente seront rajoutés sur Panneau Pocket (surface, prix...).

3 – Réunion d'information de la population du 19/11/2022 – Présentation Suzanna Grix.

Cette réunion sera ouverte à la population de 11h00 à 15h00.

L'équipe municipale sera présente dès 10h00.

Une invitation sera envoyée à M. Hernandez, Président de la CCRLM ainsi qu'à M. Schénato et M. Barthes, maires d'Escales et de Castelnau d'Aude et aux deux conseillers départementaux Valérie Dumontet et Sébastien Gasparini.

Le projet de SCOT et la rénovation du centre du village en seront les deux thèmes principaux. Les différentes commissions exposeront les actions effectuées et celles en projet.

Un panneau sera dédié à « La boîte aux idées ».

Cette réunion se conclura par un apéritif offert par la municipalité, à la population présente.

4 – Installation d'un système de chauffage au logement des écoles – Présentation Sébastien Sabatier.

Les radiateurs de type grille-pain ont été déposés lors de la rénovation du logement. Deux devis ont été demandés à Argelec et à M. Pioch.

Argelec a fait 3 propositions :

- 7 radiateurs nouvelle génération pour 5 422 € TTC
- Une climatisation réversible HEIWA à 7 164 € TTC
- Une climatisation MITSUBISHI à 10 960 € TTC.

La climatisation réversible HEIWA a été retenue par le conseil municipal.

5 - Cimetière communal : avancement sur la procédure de régularisation des tombes sans concessions et travaux à venir – Présentation Patrick Célerier.

16 tombes sans concession sur 100 ont été régularisées.

Trois sociétés ont été consultées pour la réalisation d'un ossuaire.

Deux d'entre elles ont remis une offre pour l'enlèvement des corps et leur relogement dans un ossuaire :

- Marbrerie du Minervois à Olonzac 8 980.68€
- Entreprise Estalles à Rieux-Minervois 8 685 €

L'entreprise Estalles est retenue. Il lui sera demandé de faire un effort les prix d'enlèvement des corps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Maire